



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Titre de séjour pour soin

Question écrite n° 9706

### Texte de la question

M. Michel Guiniot interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les chiffres relatifs aux étrangers titulaires d'un titre de séjour pour soin. Dans un rapport d'information parlementaire de 2023, un coût annuel de 90 millions d'euros par an est évoqué pour près de 25 000 demandeurs annuels ; toutefois, ces données ne sont pas actualisées. Il souhaite donc connaître le nombre de bénéficiaires de ce titre de séjour pour soin pour l'année 2024, le nombre de demandeurs pour l'année 2024, ainsi que la charge pour l'État qu'a représenté ce dispositif en 2024.

### Données clés

**Auteur** : [M. Michel Guiniot](#)

**Circonscription** : Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 9706

**Rubrique** : Étrangers

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : [Intérieur](#)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le** : [16 septembre 2025](#), page 7939